

USM Football de Table



Open Loisir - Le Mans Salle La Persévérante

OPEN DOUBLE ET SIMPLE **le Samedi 06 Novembre 2021**

Comptant pour le classement national de football de table

Salle La Persévérante
18 rue Saint Pavin des Champs
72000 LE MANS

Pour tout renseignement : Michel COURTEILLE
Tél : 06 19 73 43 52 (texto)
cbfs72@gmail.com

www.francebabyfoot.com

PRESENTATION

L'USM Football de Table vous propose de participer à un tournoi, classé **Open Loisir**.

Cet Open compte pour le classement national, et est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Football de Table titulaires d'une **licence Compétition ou Loisir**.

Cet Open aura lieu le :

Samedi 06 Novembre 2021

Le tournoi débutera par l'Open Simple dès 09h30, puis l'Open Double à 14h00.

Avec un maximum de 48 joueurs en simple et 32 équipes en double

Nous mettons à disposition **5 tables de baby-foot BONZINI B90 ITSF** minimum, ainsi qu'une buvette et un coin repas afin que toutes les conditions soient réunies pour le bon déroulement du tournoi.

LA LICENCE ÉTABLIE AU MILLÉSIME DE LA SAISON EN COURS 2021/2022 EST OBLIGATOIRE POUR LA PARTICIPATION À CE TOURNOI.



INSCRIPTIONS

Les inscriptions au tournoi devront se faire à l'avance, la date butoir étant le lundi précédant le tournoi (cachet de la poste faisant foi). Une seule inscription par équipe ou joueur sera autorisée. Il est demandé à chaque président de club d'effectuer les inscriptions en ligne via Fast.

Une majoration de 50% sanctionnera les inscriptions enregistrées après la date butoir (et jusqu'à 09h00 le jour du tournoi). Cette somme sera conservée par l'organisateur.

Le montant des inscriptions est de 5€ par joueur et par compétition pour couvrir les frais d'organisation, et pourra être réglé sur place le jour du tournoi.

DEROULEMENT DES COMPETITIONS

Open Simple :

Pointage à 09h00 et début du tournoi impérativement à 09h30.

Qualifications : 4 à 5 matchs en une seule manche de 7 points secs (pas de points d'écart) et sans temps mort. A l'issue des qualifications, tous les joueurs sont qualifiés, sauf si plus de 64 joueurs sont en jeu.

Eliminatoires en simple KO (élimination directe) : le nombre de tableaux sera défini en fonction du nombre de joueurs inscrits.

- Selon le choix de l'organisateur avant le début du tournoi, le tour préliminaire pourra s'effectuer en une seule manche de 10 points secs (un seul temps mort par joueur).
- Puis pour les tours suivants, trois manches gagnantes de cinq points (2 temps morts par joueur et par manche) avec deux points d'écart à la belle (maximum de 8 points).

Open Double :

Pointage à 13h30 et début du tournoi à 14h00.

Qualifications : 4 à 5 matchs en une seule manche de 7 points secs (pas de points d'écart) et sans temps mort. A l'issue des qualifications, toutes les équipes sont qualifiées, sauf si plus de 32 équipes sont en jeu.

Eliminatoires en simple KO (élimination directe) : le nombre de tableaux sera défini en fonction du nombre d'équipes inscrites.

- selon le choix de l'organisateur avant le début du tournoi, le tour préliminaire pourra s'effectuer en une seule manche de 10 points secs (un seul temps mort par équipe).
- Puis pour les tours suivants, trois manches gagnantes de cinq points (2 temps morts par équipe et par manche) avec deux points d'écart à la belle (maximum de 8 points).

DOTATIONS ET POINTS

Les 3 premiers de chaque tableau seront récompensés par des trophées ou des médailles.

Conformément au code sportif, les points attribués, en simple et en double, à l'issue du classement final d'un Open Loisir sont les suivants :

Open Loisir	
Classement	Points attribués
1 ^{er}	20
2 nd	15
3 ^{ème}	10
4 ^{ème}	10
5-8	6
9-16	4
17-32	2
33 ^{ème} et au-delà	1

CONSIGNES - EXTRAIT DU REGLEMENT

Il est demandé à chaque joueur d'apporter ses poignées. Le tournoi se jouera avec les poignées homologuées par la FFFT. Pour ne pas risquer d'endommager les embouts des barres Bonzini, tout autre type de poignée sera interdit.

Les compétitions se déroulent sous le régime du règlement officiel de la FFFT en vigueur.

Art. 1.2.01- respect des règlements

Le simple fait de s'engager dans une épreuve implique que l'on en accepte toutes les dispositions réglementaires.

En cas d'infraction, un joueur peut être disqualifié et, le cas échéant, être passible d'une sanction disciplinaire.

Art. 4.1.02- conditions de participation

Tout joueur titulaire d'une licence établie régulièrement au millésime de l'exercice en cours peut participer aux tournois du circuit Open selon les conditions suivantes :

- La licence Compétition permet de participer à tous les tournois du circuit.
- La licence Loisir permet de participer uniquement aux Open Loisir et Découverte.
- La licence Découverte permet de participer uniquement aux Open Découverte.

Les joueurs doivent impérativement s'inscrire auprès du Responsable de l'organisation du tournoi dans les délais fixés par lui.

Il ne sera admis aucune dégradation dans l'enceinte de la salle. Toute personne prise à endommager le matériel ou une partie des locaux sera exclue du tournoi.

Il est par ailleurs interdit de fumer à l'intérieur des locaux.

En cas de non-respect des règles sanitaires en vigueur relatives au Covid-19, toute personne présente à l'intérieur des locaux sera exclue, et s'il s'agit d'un joueur, il s'expose à une disqualification. Notamment, toute personne devra présenter son Pass Sanitaire à son entrée dans la salle.

La tenue sportive est obligatoire

